



Info 34: Élections Anticipées

Création : lundi 5 octobre 2015 23:53

Après exactement quatre mois d'absence forcée en raison d'une enquête judiciaire basée sur une plainte calomnieuse manifeste, j'ai repris mes activités pour notre syndicat dès ce vendredi 2 octobre.

Tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de notre organisation, plusieurs personnes semblent avoir été impliquées dans cette plainte ayant mis sous une lumière très négative notre organisation et votre serviteur. Beaucoup d'entre vous se seront posé, à juste titre, toutes sortes de questions. La communication officielle du bureau national n'a pas fourni de réponse de fond à toutes ces interrogations et préoccupations. Via un bouche à oreille parallèle, une perception négative à en outre été maintenue. Ainsi, chacun d'entre vous a alors traversé des mois emplis de confusion et de désespoir.

Durant cette période, j'ai compris ce qu'était être un policier et un syndicaliste pris dans l'œil du cyclone. Toutefois, même dans les moments les plus difficiles, j'ai continué à croire en une fin heureuse et à garder toute la sérénité nécessaire. Fort de toutes ces expériences, je serai en mesure d'avoir encore plus de compréhension et de conviction pour défendre vos intérêts, même dans les circonstances les plus difficiles.

Que le dépôt d'une telle plainte aussi calomnieuse ne puisse rester impuni, cela va de soi. Sur ce plan, les premières mesures ont donc déjà été prises. En interne, tous les comités et organes compétents devront également examiner cette problématique. Nous devons oser l'analyse des tenants et aboutissants d'un tel scénario pour en tirer les leçons nécessaires et durables. Comme le dossier judiciaire est disponible pour consultation, cette analyse peut être entamée.

A mon retour, j'ai retrouvé une association qui est profondément divisée et ne fonctionne plus de façon adéquate. Aussi, s'impose un débat sur les choix que nous devons faire de sorte que nous puissions rapidement sortir de l'impasse. Dans un système démocratique, ce sont les électeurs qui doivent se prononcer à ce sujet. Ceci implique la tenue d'élections anticipées. Aussi, dès à présent, je déclare vacante la présidence de l'association. J'appelle également les autres administrateurs à suivre cet exemple. Seule une équipe dirigeante ayant un mandat renouvelé sera en état de tourner définitivement cette page.



Info 34: Élections Anticipées

Création : lundi 5 octobre 2015 23:53

Entretemps, nous devons nous reconcentrer entièrement sur notre activité principale : la défense de vos intérêts individuels et collectifs. Continuons dès lors à y travailler ensemble de sorte qu'une nouvelle équipe de direction puisse assurer aussi rapidement que possible la relève.

Gert Cockx
Président national